



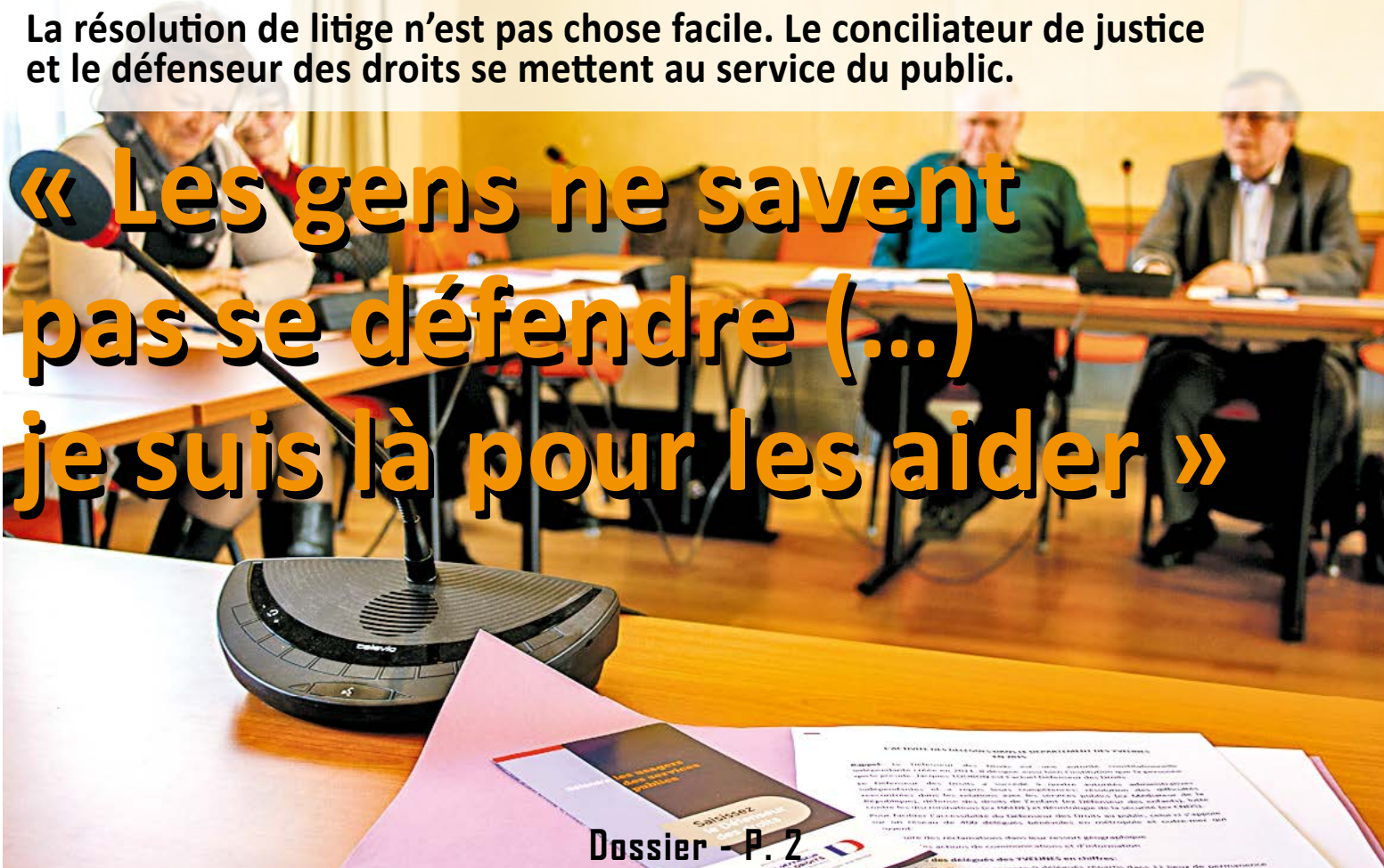
N°35
 Mercredi 27 avril 2016
lagazette-yvelines.fr

La Gazette en Yvelines

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

La résolution de litige n'est pas chose facile. Le conciliateur de justice et le défenseur des droits se mettent au service du public.

« Les gens ne savent pas se défendre (...) je suis là pour les aider »



Actualités p6

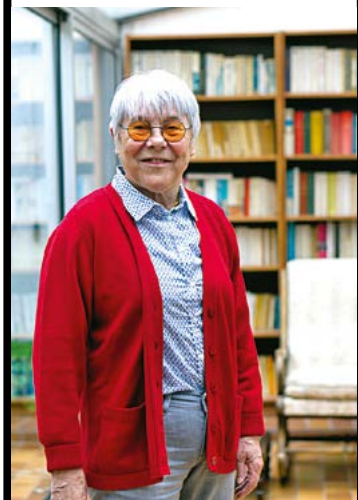
VALLEE DE SEINE



Dunlopillo : le Département suit le dossier

Portrait p.2

MAGALI DEA-FESCHOTTE



« J'ai toujours fait ce que j'ai eu envie de faire »

Actualités p.7

YVELINES

Série de mesures en faveur de la ruralité



Actualités p.9

ROSNY-SUR-SEINE

Trois acheteurs pour le château



Culture p.14

MEULAN-EN-YVELINES

Concerts gratuits au kiosque



P. 4 **MAGNANVILLE** Coup de pinceaux au collège

P. 4 **AUBERGENVILLE** L'escalier et le bassin du château du Vivier rénovés

P. 6 **ACHERES** Le maire agacé par un promoteur un peu trop pressant

P. 8 **CARRIERES** Zac Saint-Louis : premiers coups de pioche cet automne

P. 9 **BREUIL-BOIS-ROBERT** Eglise : trois tableaux restaurés

P.9 **MAGNANVILLE** Le bailleur social vend ses logements

P. 10 **LES MUREAUX** La mort accidentelle suscite l'émotion

lagazette-yvelines.fr



Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal ? Faites appel à nous.

09 54 82 31 88 le@lagazette-yvelines.fr

DOSSIER « Les gens ne savent pas se défendre (...) je suis là pour les aider »

Le citoyen est souvent mal informé de ses droits et des recours possibles lors de litiges avec l'administration ou un tiers. Pourtant, divers intermédiaires s'emploient à accompagner gratuitement les particuliers, à l'image du conciliateur de justice et du défenseur des droits.

Un problème avec pôle emploi ou le Régime social des indépendants (RSI), les délégués territoriaux du défenseur des droits oeuvrent pour résoudre à l'amiable les soucis rencontrés notamment entre les particuliers et l'administration. Cette institution de l'Etat (voir encadré) a pour missions principales de « défendre les personnes dont les droits ne sont pas respectés » et de « permettre l'égalité de tous et toutes dans l'accès aux droits ».

Au service de la population

En 2015, les délégués du département ont reçu 1 534 saisines. Pour autant, presque la moitié des sollicitations étaient de l'information ou de l'orientation juridique. Rattaché à Poissy, Pierre Maurice admet prendre le temps d'écouter les gens qu'il reçoit pour les orienter correctement et ce, même si leurs problèmes n'entrent pas dans ses champs de compétences.

« Une partie de la population a du mal à accéder à ses droits », avoue-t-il. « Il y a une ambiguïté dans la dénomination du défenseur des droits. Les personnes viennent souvent nous voir pour savoir quels sont leurs droits alors que nos domaines de compétences sont bien déterminés ».

En 2015, 91 % des réclamations ciblaient les services publics. Parmi elles, « 48 % des demandes faites aux délégués des Yvelines concernaient la protection sociale et la solidarité », note Claire Cornet, coordinatrice des Hauts-de-Seine et des Yvelines. « De très nombreux cas se rapportent à des indus : des versements que l'on demande de rembourser ».

Les délégués ont une réelle valeur ajoutée. En 2015, 72 % des règlements amiables ont abouti favorablement. Leur connaissance des médiateurs ou correspondants territoriaux internes à chaque administration leur permet d'aborder le dossier avec un interlocuteur direct. Sur une échelle nationale, on estime que le délai moyen de traitement l'an dernier était de 124 jours.

« Il faut allier psychologie et diplomatie »

Pour tout problème entre deux parties, le citoyen peut saisir à titre gratuit le conciliateur de justice. Ses domaines de compétences s'étendent des problèmes de voisinage aux malfaçons de travaux sans oublier les litiges de la consommation et les conflits entre propriétaires et locataires. En aucun cas, il ne peut intervenir sur des questions relatives au droit de

travail. « Il faut allier psychologie et diplomatie, assure Alain Cappelletti, conciliateur au tribunal d'instance de Mantes-la-Jolie. Il faut quelque fois bousculer les gens. Si on se contente de faire uniquement de la conciliation, on n'arrive à rien ».

La procédure est simple. Le citoyen prend rendez-vous auprès du tribunal, il est ensuite reçu par le conciliateur afin d'expliquer sa situation. Ce dernier convoque les deux parties lors d'une session commune. « Souvent, un rendez-vous suffit sinon, je peux les convoquer une deuxième fois mais après, ils passent au tribunal ».

Désengorger une justice asphyxiée

« Aider les gens, ceux qui se font escroquer », telle est la mission d'Alain Cappelletti. « Les gens ne savent pas se défendre et certains exploitent ça. Je suis là pour résoudre les problèmes sans passer par la case justice ». Tous les mois, le conciliateur de Mantes-la-Jolie reçoit une trentaine d'affaires à raison d'une journée de permanence hebdomadaire. Selon lui, 75 % des litiges seraient résolus à l'amiable.

Aujourd'hui, il paraît impossible de se passer des conciliateurs tant leur



Les conciliateurs de justice permettent de désengorger les tribunaux qui sont aujourd'hui asphyxiés par les dossiers.

action permet de désengorger une justice asphyxiée par les dossiers. « Quand j'ai commencé, j'avais un président (du tribunal d'instance, Ndlr) qui était contre le conciliateur. Aujourd'hui, ils ont compris

que notre rôle est important ». Lors des audiences, il arrive parfois à la justice de proposer aux avocats de passer devant le conciliateur pour résoudre le litige.

L'action du défenseur des droits

Il s'agit d'une institution étatique indépendante créée en 2011. Elle a succédé ainsi à quatre entités administratives : le médiateur de la République, le défenseur des enfants, la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde) et la Commission nationale de déontologie de la sécurité (CNDS).

Plusieurs situations peuvent amener un citoyen ou une personne morale (associations, société...) à saisir directement et gratuitement un délégué territorial du défenseur des droits. S'il estime que les droits d'un enfant ne sont pas respectés, tout comme les règles de bonne conduite d'un représentant de l'ordre public (gendarmerie, police...) ou privé (agent de sécurité...). Egalement, si la personne pense être victime de discrimination ou si celle-ci constate des problèmes relationnels avec un service public.

Dans la vallée de Seine, trois délégués sont répartis sur cinq lieux de permanence : la sous-préfecture de Mantes-la-Jolie, la maison de la justice et du droit des Mureaux, le point d'accès au droit de Chanteloup-les-Vignes ainsi que celui de Poissy et la maison centrale.

PORTRAIT Magali Déa-Feschotte « J'ai toujours fait ce que j'ai eu envie de faire »

Chanteuse, productrice, écrivain, elle a vécu plus de vies que la plupart, avec une volonté farouche de suivre ses désirs professionnels, évoluant au hasard de grandes rencontres et d'amitiés fidèles.

Certains ont une vie plus calme que d'autres... ce qui n'est certainement pas le cas de Magali Déa-Feschotte. Enseignante, chanteuse, productrice de cinéma et de télévision, auteure et scénariste, responsable de haut niveau chez TF1, ont été l'un des ses multiples métiers. Retraitée, elle est directrice du domaine de Villareaux (Val d'Oise), l'un des quatre centres de l'association La source, qui vise à favoriser l'épanouissement par l'art auprès d'enfants défavorisés.

Une condition que cette orpheline de guerre trouvée bébé en 1942 connaît bien : « A partir de quatre ans, on m'a gagé dans des fermes. » Alors maigre gamine, trop faible pour les tâches les plus ingrates confiées à ces enfants-forçats, elle est régulièrement renvoyée, passant de ferme en ferme. Le salut vient à six ans, lorsqu'une institutrice des Deux-Sèvres, souhaitant adopter un enfant d'âge scolaire ramène

au monde la petite sauvageonne qu'elle était devenue.

Enfant trouvée en 1942

Elle en garde un caractère bien trempé. Enseignante, son premier poste se termine abruptement en 1962, lorsque sa directrice montre de la méchanceté envers un enfant placé de l'établissement. « L'enseignement, j'en avais fait le tour », résume-t-elle de l'altercation. On lui demande de rester, elle part quand même.

Une démarche qu'elle répètera tout au long de sa vie, n'exerçant jamais plus de quelques années le même métier. Après son départ de l'enseignement, elle monte à Paris sur un coup de tête, où divers petits boulots la mènent à d'extraordinaires rencontres, de la chanteuse Mireille au cinéaste Claude Lelouch en passant par l'écrivain Georges Belmont et

Simone Veil. Autant de rencontres qu'elle était devenue. Où, finalement vite lassée, elle ne reste jamais bien longtemps.

« Je suis bien dans ma peau car j'ai toujours fait ce que j'ai eu envie de faire. Et quand j'en ai eu ras-le-bol, je faisais autre chose, résume-t-elle d'une existence menée au fil de ses rencontres. Quand on me le demande, je suis incapable de dire quel métier je faisais ! Je suis une touche-à-tout. C'est vrai que c'était beaucoup plus facile il ya 50 ans. »

Deux fils rouges ne l'ont cependant jamais lassée. Le premier, c'est la poésie, pratiquée dès ses sept ans, et qu'elle aime simple et compréhensible : « Je trouvais émouvants les mots qui rimaient. » Alors, elle écrit des chansons, et publie un premier livre en 1990, puis un second il y a quelques mois, Heureux qui, comme Agathe, au sein duquel elle mêle prose et poésie.



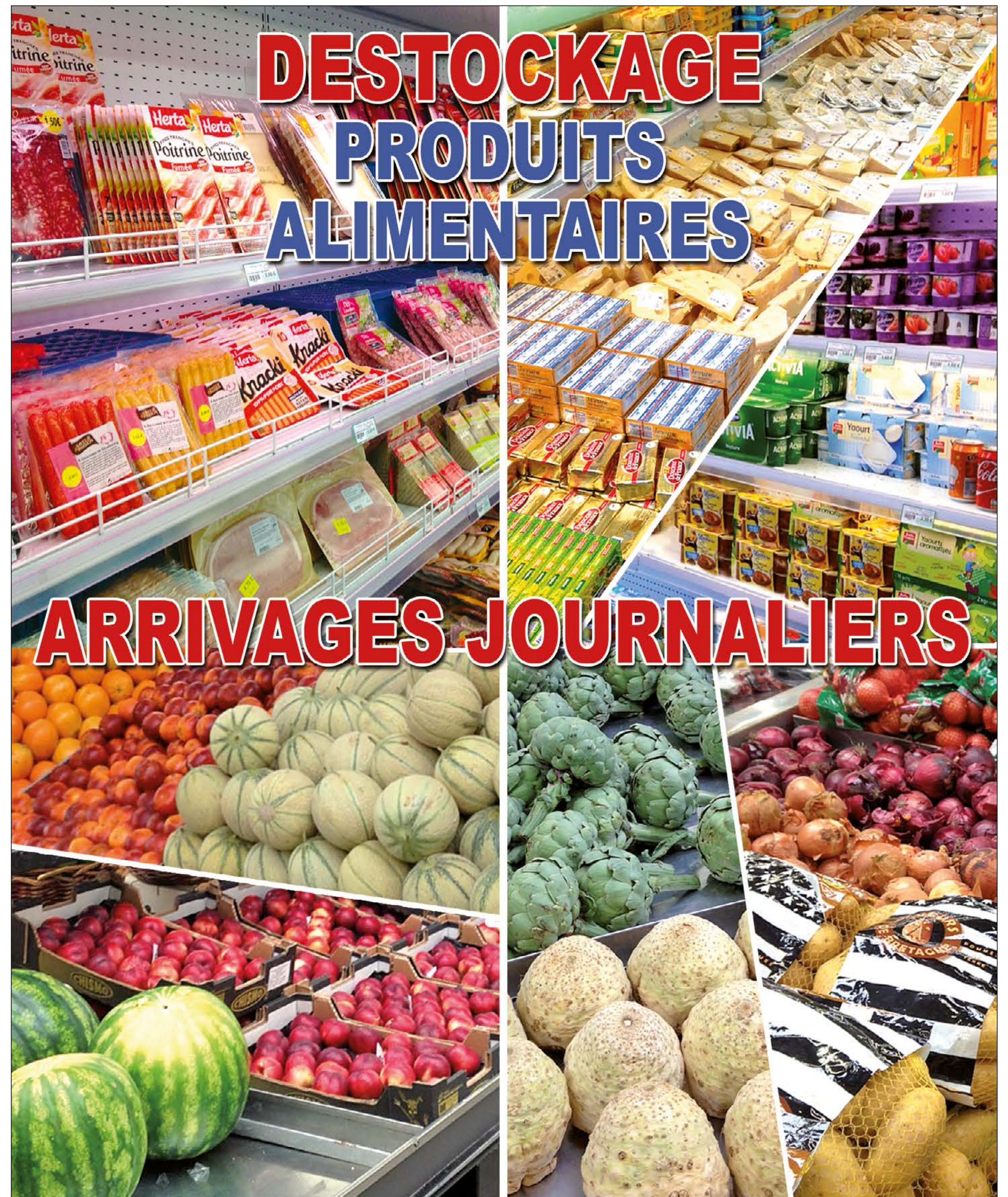
« Quand on me le demande, je suis incapable de dire quel métier je faisais ! Je suis une touche-à-tout », évoque-t-elle de son existence menée au gré de croisements et souvent par hasard.

De Claude Lelouch à Simone Veil

Le second, c'est d'aider les enfants délaissés. A la fin des années 1990, alors qu'elle cherche une association qui lui corresponde pour s'engager, ses visites sont souvent des déceptions : « Je me demandais où étaient les enfants, on m'en parlait comme de boîtes de sardines. » Par pur hasard, une amie l'orienta vers le peintre

Gérard Garouste et son association La source, fondée en 1991.

« Il me raconte que lorsqu'il allait chez son grand-père, il voyait des enfants gagés dans des fermes, et se disait qu'il les aiderait plus tard, sourit-elle avec émotion de ce croisement de destins, un de plus dans une vie qui en fut remplie. Il me parlait, et je croyais m'entendre parler ! » Vingt ans plus tard, elle y est engagée plus que jamais.



DESTOCKAGE
PRODUITS
ALIMENTAIRES

ARRIVAGES JOURNALIERS

LES HALLES de LIMAY

Fruits...légumes...produits frais...surgelés...

Acceptation des tickets restaurants

LIMAY. ZAC DES HAUTS REPOSOIRS. TÉL. 01 30 33 31 10

MAGNANVILLE Coup de pinces au collège

Le collège George Sand devrait continuer sa rénovation en entamant la deuxième phase de travaux à l'orée de l'été. Datant de 1977, la structure doit faire peau neuve pour un budget estimé à 8 millions d'euros.

Après une première étape de travaux réalisés l'an dernier sur les installations de chauffage, la rénovation du collège George Sand à Magnanville devrait reprendre de plus belle. A partir de juillet, elle permettra notamment de répondre aux normes d'accessibilité en vigueur. Si le conseil départemental a voté en mai 2010 un budget global de 9 millions d'euros, la dernière estimation datant de février est évaluée à 8 millions d'euros.

faut les entretenir correctement et assurer la sécurité de tous, a relevé Michel Lebouc (DVG), maire de Magnanville. Il y a une bonne coopération entre la commune et le département par rapport au maintien de la bonne structure du collège.

de personnes à mobilité réduite via la création d'un ascenseur notamment. Parallèlement à cela, une opération de désamiantage est prévue tout comme la mise en conformité des installations électriques, la modernisation des sanitaires et de certaines salles de classe, ainsi que la création d'un préau extérieur.

Livraison finale en 2018

Les travaux sont répartis en quatre phases dont la première a déjà été réalisée l'an dernier. La prochaine devrait débuter courant juillet pour finir en mai 2017. Dès lors, une troisième étape est prévue de juin à octobre 2017 avec une livraison finale programmée en septembre 2018. Tout cela est en réalité un calendrier prévisionnel qui ne protège pas d'éventuels retards.

Michel Lebouc assure que ces travaux auront « un impact sur la baisse des frais de fonctionnement et la réduction des nuisances » tout en apportant « de meilleures conditions de travail pour les élèves ».

Depuis la construction du collège George Sand, plusieurs opérations de mises aux normes ont été effectuées dans les années 1970, puis 2000, sans que de profonds travaux de rénovation n'aient vraiment été engagés.

a organisé un spectacle de restitution auquel près de 130 personnes ont assisté.

« Trapèze, jonglage, monocycle et autres acrobaties »

Alors que la première partie était assurée par les deux professionnels, les apprentis acrobates ont pris la relève pour présenter une restitution de leur semaine. « L'idée était que les artistes et les enfants se mélangent car c'est une des clefs de l'apprentissage, explique Bruno West, co-créateur du « Cirque dans les étoiles ».

Pendant cette semaine d'initiation, la quarantaine de participants a pu apprendre « le trapèze, le jonglage, le monocycle et autres acrobaties », détaille Bruno West. Si pour plusieurs, ce stage était une première, « certains enfants reviennent de stage en stage et on les voit progresser et devenir acro », apprécie Bruno West. Et le résultat est au rendez-vous, pour preuve, les artistes en herbe ont assuré un spectacle d'une heure de haute volée, sous le regard bluffé des spectateurs.

En bref

AUBERGENVILLE L'escalier et le bassin du château du Vivier rénovés

La réhabilitation du château du Vivier continue. Cette semaine, la rénovation de l'escalier et du bassin devrait commencer.



L'escalier et le bassin du château du Vivier devraient retrouver leur aspect d'origine d'ici trois à quatre mois.

Situés à l'avant du château du Vivier, l'escalier et le bassin vont connaître une nouvelle vie. « C'est la suite d'un programme débuté il y a plusieurs années visant à réhabiliter cet édifice du XVIII^e siècle », explique Dominique Belhomme, premier adjoint aux travaux, prévention et sécurité.

« Nous avons fait valider le projet par l'Architecte des bâtiments de France et lancé le marché suivant ses orientations », précise l'adjoint aux travaux. L'objectif étant de retrouver l'escalier et le bassin au plus proche de leurs apparences d'origine. « Toutes les pierres du bassin et de l'escalier vont être enlevées et numérotées pour qu'elles retrouvent leur emplacement. Celles qui ne sont pas usées seront gardées, les autres seront retaillées à l'identique pour conserver le charme. »

Les poissons présents dans le bassin seront récupérés, mis dans des aquariums et une association de pisciculteurs s'en occupera. « Pour les remettre une fois les travaux terminés », rassure Dominique Belhomme.

Les pierres vont être numérotées pour retrouver leurs emplacements respectifs

Ce marché de 182 000 euros, entièrement financé par la ville, a été attribué à l'entreprise de tailleurs de pierre MPR. Les travaux vont débuter cette semaine et sont prévus pour durer entre trois et quatre mois. La mairie pourrait envisager de poursuivre la rénovation du château du Vivier dans les prochaines années par la « réhabilitation de la serre et des écuries ».

YVELINES Le département rejette « les propositions inacceptables » du gouvernement sur le RSA

Les Yvelines font partie des 34 départements signataires d'un récent communiqué, exprimant leur opposition à certaines des propositions du gouvernement sur le financement du RSA.

Dans un récent communiqué, 34 départements, dont celui des Yvelines, ont signifié leur opposition à certaines solutions envisagées par le gouvernement dans le cadre des négociations qui se déroulent depuis juillet 2015 sur le RSA (Revenu de solidarité active) entre l'État et les départements. Estimant qu'« il n'est plus acceptable que le gouvernement repousse sans cesse l'échéance de la décision responsable car les départements sont dans une impasse budgétaire ».

Ils refusent notamment la recentralisation du financement du RSA, la reprise des recettes historiques TICPE (Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques) et FMDI (Fonds de

mobilité départementale pour l'insertion) qui en découle, tout prélevement sur la dotation globale de fonctionnement des départements, tout prélèvement sur la fiscalité, et tout accroissement de la péréquation horizontale.

Le RSA négocié depuis juillet 2015 entre les départements et l'État

Les départements signataires de ce communiqué souhaitent aussi que soit examinée « la demande de la majorité de l'Assemblée des départements », à savoir la prise en charge financière, dès 2016, du surplus de « reste à charge » du RSA.

En bref

MANTES-LA-JOLIE « Merci patron ! » diffusé au Chaplin

Dans le cadre de la nuit debout de Mantes-la-Jolie, le film « Merci patron ! » de François Ruffin, fondateur du journal Fakir, va être diffusé samedi 30 avril à 20 h 30 au cinéma le Chaplin. Ce documentaire retrace l'histoire de Jocelyne et Serge Klur, qui risquent de perdre leur maison suite à la perte de leur emploi. François Ruffin frappe alors à leur porte avec l'ambition de les sauver et ira jusqu'à porter le cas Klur à l'assemblée générale du groupe LVMH, devant son patron Bernard Arnault. Le tarif est de trois euros et sera accompagné d'un débat avec Cyril Pocréaux du journal Fakir.

MEZIERES-SUR-SEINE Atelier d'information sur le service civique

Le mercredi 4 mai, un atelier d'information sur le service civique aura lieu de 14 h 30 à 16 h. Pour l'occasion, des jeunes déjà en service civique témoigneront, des échanges individuels seront possibles et les CV des personnes qui le souhaitent recueillis. Le service civique est un engagement volontaire d'intérêt général dans des domaines d'actions variés, à destination des jeunes âgés de 16 à 25 ans, indemnisés 573 euros par mois pour des missions allant de 6 à 10 mois.

En image



LES MUREAUX M'Baye Niang rend visite à son ancien club

M'Baye Niang est connu des amateurs de football muriaux. Vendredi 22 avril dernier, le joueur de l'AC Milan est passé à son club formateur aux Mureaux, à l'occasion de la dernière journée d'un stage de vacances scolaires. Sous le regard admirateur des jeunes footballeurs, le joueur pro leur a remis leurs diplômes de conclusion de stage et n'a pas manqué de leur dédicacer un maillot.

MANTES-LA-JOLIE « Parlons du jardin » fête sa dixième bougie

Pour sa dixième édition, « Parlons du jardin » investira la place Saint-Maclou le samedi 30 avril de 9 h 30 à 18 h 30. Au programmes, de nombreuses animations et ateliers gratuits : rempotage de plants de muguet, composition d'essences de parfum, démonstration de création florale, etc.

Toute la journée du compost sera distribué, les participants pourront échanger sur les projets de jardins potagers de la Ville et les animaux de la ferme pédagogique de Mantes-la-Jolie seront présents. Plus de renseignements sur le site de la ville.

En bref

MANTES-LA-VILLE Braderie aux vêtements

Le comité du Secours populaire de Mantes-la-Ville organise une braderie de vêtements. L'événement aura lieu le samedi 7 mai de 14 h à 18 h dans les locaux du Secours populaire situés au 64 rue Louise Michel.

GARGENVILLE La ville en fête

Gargenville organise sa fête communale. Du mercredi 27 avril au dimanche 1er mai, la fête foraine investira le parking de la Salle des fêtes dès 14 h. Le samedi 30 avril, la retraite aux flambeaux partira à 21 h du 32 rue Danielle-Casanova. Et un défilé aura lieu le dimanche 1er mai au départ de l'avenue Thiers à 15 h.

ISSOU le Plu en réunion publique

La commune organise une réunion publique ce lundi 2 mai pour permettre aux habitants d'échanger sur le Plan local d'urbanisme (Plu), qui remplace l'ancien Plan d'occupations des sols (Pos). Celle-ci aura lieu à 19 h en mairie dans la salle du conseil et des mariages.

En bref

AUBERGENVILLE Les jeunes stagiaires du « Cirque dans les étoiles » en spectacle

Pour clore son stage d'initiation aux arts du cirque, « le Cirque dans les étoiles » a organisé un spectacle gratuit ce vendredi 22 avril.

Profitant des vacances scolaires, « le Cirque dans les étoiles » proposait un stage d'initiation aux arts du cirque pour les enfants. En parallèle, deux artistes profession-

nels Hanno Burger et Mélusine Martin, été accueilli en résidence sous le nouveau chapiteau de la compagnie. Pour clôturer cette semaine, « le Cirque dans les étoiles »



Les quarante jeunes apprentis du « Cirque dans les étoiles » ont pu présenter leur progression au cours d'un spectacle de restitution de stage.

DES SOLUTIONS

DÉCHETS industriels

pour les pros

Propreté urbaine

Entreprises

Contenants

SOLUTION CHEZ VOUS

SOLUTION CHANTIER

SOLUTION CHEZ NOUS

SOTREMA
LA GESTION DES DÉCHETS

INFORMATIONS & DIAGNOSTICS DE VOS BESOINS :

01 30 98 36 40
sotrema-environnement.fr

RÉACTIVITÉ

SUIVI

ÉCONOMIE

Z.I. des Marceaux - 78710 ROSNY-SUR-SEINE

ACHERES Le maire agacé par un promoteur un peu trop pressant à son goût

Des Achérois de quartiers pavillonnaires proches du centre-ville ont reçu des courriers pour racheter leurs maisons. Marc Honoré (LR) s'en est ému auprès du promoteur immobilier.

Il est plutôt rare qu'une mairie critique publiquement l'action d'un promoteur immobilier jugé indélicat. « Cette prospection n'a reçu aucun agrément de la Ville, qui de plus, conteste cette démarche », s'est pourtant émue la mairie il y a quelques semaines sur ses différents supports de communication.

Marc Honoré (LR), le premier magistrat, n'a que peu apprécié l'envoi de nombreux courriers dans certains quartiers pavillonnaires d'Achères, afin d'acheter des biens immobiliers en vue d'y construire des immeubles. Chez le promoteur faisant l'objet de cette colère municipale, Territoire et développement, l'on plaide « une maladresse dans la communication », tout en rappelant s'être conformé aux possibilités offertes par l'actuel règlement d'urbanisme.

« Nous convoitons fortement votre propriété »

Ce sont des habitants, inquiets de voir des immeubles construits près de chez eux, qui ont manifesté leurs craintes en mairie. Habitant dans différents quartiers, ils avaient en effet reçu des courriers leur proposant d'acheter leur maison. « Intéressés par l'acquisition de la totalité des parcelles constituant cette assiette foncière, nous convoitons fortement

votre propriété », annonce ainsi l'une de ces lettres, envoyée à des riverains de l'avenue Paquet, dans un quartier pavillonnaire proche du centre-ville.

« Je les ai reçus, et je leur ai dit qu'ils feraient bien d'arrêter leurs démarches, commente Marc Honoré. Arroser tous les pavillons en affirmant que le voisin était en négociations, ce qui n'était pas vrai, ce n'est pas une façon de faire. »

« Ce n'est pas une façon de faire »

Territoire et développement, promoteur privé dont le siège est à Grenoble (Isère), se développe en Île-de-France depuis un an, et avait entre autres choisi Achères. Depuis ces envois à des propriétaires de biens dans des quartiers

proche du centre-ville, l'entreprise joue l'apaisement. « Je n'ai pas l'intention de bétonner Achères, mais de repérer des zones qui ont un intérêt et d'échanger avec [le maire], assure ainsi Mickael Eono, directeur de la maîtrise d'ouvrage. Nous ne sommes pas là pour aller contre la collectivité. »

Il rappelle cependant que le Plan local d'urbanisme (Plu) de la commune permet de bâtir des immeubles de trois étages à la place des actuels pavillons et villas des quartiers ciblés par ses courriers. « Nous avons juste fait notre travail, estime ainsi le directeur. A Achères, il y a une déconnexion entre la volonté politique du maire (élu en 2014, Ndlr) d'une maîtrise forte du développement foncier, et le Plu (antérieur au mandat actuel) qui permet de faire beaucoup de choses qu'il ne souhaite pas. »



Ce sont des habitants de quartiers d'habitations individuelles (photo), inquiets de voir des immeubles construits près de chez eux, qui ont manifesté leurs craintes en mairie.

Indiscrets

Le « zéro phyto » ne sera, semble-t-il, pas appliqué par toutes les communes au 1er janvier 2017, malgré l'interdiction totale de produits désherbants décidée par l'Etat, et c'est le nouveau président de Nature-parif qui l'affirme. « J'espère que le législateur va être un peu souple au 1er janvier, et faire la distinction entre ceux qui ne s'engagent pas du tout et ceux qui s'y sont engagés », a ainsi récemment déclaré Bruno Milliennes de cette obligation, sur les ondes de la radio locale val d'oisienne IDFM.

Président du Modem des Yvelines et conseiller municipal de Jumeauville, Bruno Milliennes fait partie de la majorité de droite au conseil régional d'Île-de-France, menée par Valérie Pécresse (LR) depuis sa victoire aux dernières élections régionales. Il a été élu à l'unanimité, en mars, par le conseil d'administration de cette agence régionale pour la nature et la biodiversité, créée en 2007 par le conseil régional d'Île-de-France.

Le maire de Magnanville, Michel Lebouc (DVG), en a-t-il enfin terminé avec la prostitution dans sa commune ? Depuis plusieurs mois maintenant, les prostituées ont disparu de l'avenue de l'Europe, où elles exerçaient leurs activités depuis 2013. Très actif sur le sujet, l'édile avait notamment demandé le vote rapide de l'instauration d'une pénalisation des clients par une contravention de 1 500 euros. Cette loi, dont le vote par les parlementaires avait pris beaucoup de retard, a finalement été adoptée par les parlementaires le 6 avril dernier. Mieux vaut tard que jamais, même si elle ne devrait donc pas servir à Magnanville.

Après deux ans de travail, le gouvernement a promulgué, le 20 avril, la nouvelle loi concernant le statut et la déontologie des fonctionnaires. De quoi satisfaire Françoise Descamps-Crosnier, la députée socialiste du Mantois ayant en effet été la rapporteure de ce projet de loi à l'Assemblée nationale. La nouvelle législation prévoit notamment, pour son volet déontologique, une déclaration d'intérêts obligatoire pour les hauts fonctionnaires et certains agents des collectivités. Elle renforce également la protection juridique des fonctionnaires lanceurs d'alertes... mais seulement s'ils s'adressent aux autorités administratives ou judiciaires, les journalistes étant désormais exclus.

lagazette-yvelines.fr

En bref

VALLEE DE SEINE Dunlopillo : le Département suit le dossier

Depuis la mise en redressement judiciaire du groupe Cauval, propriétaire des usines Dunlopillo, la société a fait l'objet de plusieurs offres. Le Conseil départemental a récemment assuré suivre l'évolution du dossier.



Les potentiels repreneurs sont nombreux à avoir manifesté leur intérêt pour le groupe de literie Cauval, qui comprend les usines Dunlopillo de Mantes-la-Jolie et de Limay, en redressement judiciaire depuis fin février. Alors qu'une dizaine de noms ont filtré dans les médias, parmi lesquels le groupe portugais Aquinos ou encore le sud-africain Steinhoff, le Conseil départemental reste attentif à l'évolution de ce dossier.

Garantir le maintien des 300 emplois directs

Le Conseil départemental entend faire bénéficier au futur repreneur des mêmes conditions prévues par le précédent accord avec le groupe Cauval, dès qu'il confirmera les engagements antérieurs en matière de maintien de l'emploi.

Il entend notamment s'assurer que le repreneur potentiel bénéficie d'un potentiel financier et des ambitions économiques qui permettront de garantir le maintien des 300 emplois directs de l'usine Dunlopillo et le



Retrouvez les adresses et horaires des magasins proches de chez vous sur lidl.fr

FLINS-SUR-SEINE Renault fête sa 50 000ème Zoé

Mercredi 20 avril, l'usine Renault de Flins-sur-Seine a célébré sa 50 000e Zoé. Pour l'occasion, la chaîne de production s'est arrêtée quelques minutes, le temps de remettre en main propre les clés de véhicule à son acheteuse.



Une centaine d'ouvriers de la ligne de production de Flins-sur-Seine se sont rassemblés pour assister à la remise des clés de la 50 000 ème Zoé.

La marque au losange a voulu marquer le coup pour la sortie de la 50 000e Zoé de l'usine de Flins-sur-Seine. Mercredi 20 avril, l'acheteuse du véhicule électrique a été conviée à visiter l'usine et s'est vue remettre les clés au bout de la chaîne d'assemblage en présence d'une centaine d'ouvriers Renault. « C'est comme un anniversaire pour nous, apprécie Ludovic Doudard, chef du département montage à Renault. En interne, il y a un fort sentiment d'appartenance à la Zoé, car elle n'est faite que ici. Donc on est fiers d'avoir présenté à la cliente comment elle est fabriquée. »

Sylvie, l'acheteuse de cette 50 000e Zoé, est « ravie d'avoir vu comment elle était montée ». « Je n'avais jamais visité une usine comme celle-ci, explique cette mère au foyer de Saint-Cloud. Je m'attendais à du cambouis et du bruit mais pas du tout. J'ai été impressionnée par la minutie. » C'est une « sensibilité à l'écologie » qui a poussé Sylvie à acheter sa « première voiture électrique ». Une fois les clés remises, c'est directement du site Renault de Flins-sur-Seine que Sylvie est repartie au volant de son nouveau véhicule.

Alors que la production de la Zoé a commencé à Flins en 2013, il

aura fallu trois ans pour atteindre ce chiffre anniversaire. « Quand on a lancé la Zoé, on pensait atteindre ce résultat même un peu plus vite. Mais le marché de la voiture électrique n'a pas décollé aussi rapidement que prévu, confie Guillaume Berthier, directeur commercial Renault pour le véhicule électrique. Et depuis un an et demi, les ventes augmentent pour plusieurs facteurs : la prime à l'achat d'un véhicule électrique, la COP 21, et les pics de pollution de 2015 qui ont impacté le quotidien des gens. »

La cadence de production de Zoé a été multipliée par cinq

Pour s'adapter à l'augmentation de la demande, en 18 mois, l'usine a « multiplié par cinq la cadence de production de Zoé », estime Olivier Talabard, directeur du site. Actuellement, la Zoé représente 150 des 900 véhicules fabriqués par jour à Flins-sur-Seine. Et avec près de 10 400 véhicules de ce modèle vendus en 2015 (chiffre du Comité des constructeurs français d'automobiles), « la Zoé est le numéro un des véhicules particuliers en France et représente presque 50 % du marché électrique français cette année », indique Guillaume Berthier.

En bref

MANTES-LA-VILLE Gaz : GRDF renouvelle les conduites

D'importantes perturbations de la circulation comme du stationnement au alentours de la mairie interviendront de mai à juillet, à cause du renouvellement de conduites de gaz par GRDF. Cette première phase concerne les rues de Jezanne, du Breuil, du 8 mai 1945 et la route de Houdan.

Une seconde phase suivra ensuite, pour mettre en conformité les canalisations de gaz de ville aux rues du Parc et de la Ravine, route de Houdan et dans la résidence Le village. Ces chantiers engendreront la fermeture partielle des rues et l'interdiction de stationner.

GARGENVILLE SNCF : guichets fermés le week-end

Depuis quelques semaines, les voyageurs ne peuvent plus acheter un billet ou demander des informations au guichet de la gare SNCF de Gargenville le week-end. « C'est toujours enquinant qu'un service public ferme, ils avaient commencé en fermant le guichet l'après-midi », indique le maire UDI Jean Lemaire.

« La gare n'est pas si fréquentée que cela le week-end, je ne pense pas que ce soit une gêne si importante que cela pour les Gargenvillois, ajoute l'édile. J'espère qu'il restera ouvert du lundi au vendredi, car là, il y a un réel besoin pour les usagers. »

ILE-DE-FRANCE Grève SNCF : fortes perturbations mardi

Suite à un appel intersyndical à la grève, de nombreux trains devaient être supprimés mardi (après l'impression de cette édition, Ndlr), en particulier sur les lignes Transilien.

Un train sur deux était ainsi prévu sur la ligne J, tandis que le RER A devait être épargné.

Les organisations syndicales de la SNCF ont lancé ce mouvement pour demander l'ouverture de

discussions salariales et de nouvelles embauches de conducteurs. Le contexte est également celui d'actuelles négociations relatives aux conditions de travail des cheminots, et a déjà donné lieu à des grèves ces derniers mois.

YVELINES Série de mesures en faveur de la ruralité

Suite à une trentaine de réunions dans le cadre des Assises de la ruralité auxquelles 2 000 personnes ont assisté, le Conseil départemental a annoncé de nombreuses mesures à destination des territoires ruraux des Yvelines.



Pendant cinq mois, les Assises de la ruralité ont permis aux 2000 Yvelinois participant de faire part de leurs préoccupations.

Le Conseil départemental a présenté ce vendredi 15 avril, une série de mesures en faveur des territoires ruraux des Yvelines à l'occasion de la restitution des Assises de la ruralité. Après cinq mois, plus de 500 contributions ont été récoltées, permettant au Conseil départemental de définir les enjeux principaux sur les territoires ruraux.

Création de maisons médicales territoriales et d'un « bus PMI »

« Toutes les initiatives vers la ruralité sont bonnes à prendre car les habitants des communes rurales doivent avoir accès aux mêmes services que les habitants urbains, apprécie Philippe Geslan, maire (SE) de Méricourt et président de l'association « Union des maires ruraux des Yvelines ». Je suis satisfait mais maintenant, il va falloir passer de la parole aux actes. »

Le déplacement : préoccupation majeure

Une grande partie (51 %) des contributeurs ont placé le « déplacement » dans leurs dix préoccupations majeures. En réponse, le Département va investir dans des parcs intermodaux qui offriront une capacité importante de stationnement à tarif abordable, des services au public variés et des équipements allant des aires de covoiturage aux garages à vélo sécurisés. Dix gares situées en milieu rural sont concernées par ce programme qui pourra se voir attribuer un million d'euros par an.

Formation pour les bénéficiaires du RSA

Autre grande préoccupation des Yvelinois ruraux, le soutien aux communes va être accentué. Pour aider les communes et intercommunalités à recruter des personnes qualifiées pour leurs services « espaces verts », le département envisage de former des bénéficiaires du RSA via un partenariat avec les écoles d'horticulture. Autres mesures, avant l'été, un fonds de soutien d'urgence pour les communes rurales va être créé, avec la mobilisation d'une enveloppe d'un million d'euros d'aide aux travaux d'urgence.

Pour améliorer la mobilité dans les zones rurales, le covoiturage

lagazette-yvelines.fr

CARRIÈRES-SOUS-POISSY Zac Saint-Louis : premiers coups de pioche cet automne

Le projet de plus de 300 logements, et de 670 à 1 000 m² de commerces, se concrétise au bout de 12 ans. Les travaux devraient être terminés en 2020, a indiqué le maire en réunion publique.



« Nous devons vendre 20 % moins cher que les prix proposés à la Centralité », a indiqué le maire DVD Christophe Delrieu (de dos sur la photo) à un potentiel acheteur.

La Zac Saint-Louis, c'est le petit poucet des grands chantiers d'aménagement carriérois, avec 4,5 ha concédés entre les 36 ha de logements de la Centralité et les 90 ha de la future zone d'activité Ecopôle Seine aval. Le chantier, au Nord et à l'Ouest de l'actuel quartier des Fleurs, doit commencer cet automne et se terminer en 2020.

Jours pour présenter une nouvelle fois ce projet lancé en 2004. Face à eux, le maire élu en 2014, Christophe Delrieu (DVD), se prête au jeu des questions-réponses, après une présentation du projet et du phasage des travaux par Yvelines aménagement, l'aménageur du conseil départemental.

Le programme prévoit la construction de plus de 300 nouveaux logements, de 670 à 1 000 m² de commerces en fonction du succès de leur commercialisation, de 150 nouvelles places de stationnement en plus de celles des logements, de voies piétonnes, et

d'une nouvelle rue. La majeure partie des nouveaux appartements et maisons de ce quartier, déjà richement doté en logements sociaux, seront en accession à la propriété ou en location privée.

« Nous devons vendre 20 % moins cher que les prix proposés à la Centralité », a-t-il notamment indiqué à un potentiel acheteur concernant les logements vendus en accession à la propriété. Il y a une volonté de la Ville d'un prix attractif pour les Carriérois, à qui ils seront proposés en premier avant une commercialisation au-delà du territoire communal. »

« Une pharmacie et une boulangerie »

A un commerçant se demandant quel était son avenir après la démolition du petit centre commercial, en 2020, il indique la tenue prochaine de réunions afin de déterminer « avec chacun quel est son projet de vie et sa volonté d'investir » dans les nouveaux locaux commerciaux de la Zac. Seule certitude : « Les deux commerces les plus nécessaires sont une pharmacie et une boulangerie », indique Christophe Delrieu.

En bref

LES MUREAUX L'ex-patron du PS rejoint le PRG

Secrétaire de la section socialiste de 2003 à 2015, Papa Waly Danfakha, deuxième adjoint des Mureaux, est désormais encarté au Parti radical de gauche (PRG).



« Je ne veux pas faire de procès au PS. J'ai envie de vivre une autre étape de ma vie militante », commente Papa Waly Danfakha de ce changement d'affiliation politique.

Pendant 16 ans, dont 13 comme secrétaire de section, Papa Waly Danfakha a animé le PS local. Le deuxième adjoint de la mairie des Mureaux n'avait cependant pas renouvelé sa carte en 2016. Depuis vendredi dernier, l'homme de 57 ans est membre du Parti radical de gauche (PRG). La prise est belle pour un PRG ayant très peu d'élus dans le département, et absent des Mureaux depuis 2001.

« Il avait déjà fait sa rupture avec [les socialistes muriaux] depuis un moment, indique le président départemental du PRG et ex-maire de Carrières-sous-Poissy Eddie Ait. Il est reconnu, et sincère dans son engagement. Je lui ai

demandé qu'il structure une représentation publique, et un travail en bonne intelligence avec le maire (François Garay - DVG, Ndlr). »

Eddie Ait : « Il est reconnu et sincère »

« Je ne veux pas faire de procès au PS. J'ai envie de vivre une autre étape de ma vie militante, je suis un homme de challenge, commente Papa Waly Danfakha de ce changement d'affiliation politique. Le PRG est aux origines du combat pour la laïcité. Je me suis engagé pour faire vivre ces idées, ces valeurs républicaines, au moment où elles sont bousculées par des identités contradictoires, est une préoccupation fondamentale. »

Stationnement : 150 nouvelles places

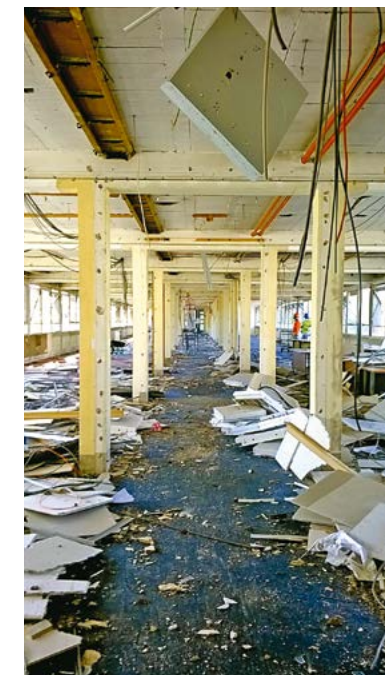
Une centaine d'habitants avaient répondu présent à la réunion publique organisée il y a quinze

Colas Île-de-France Normandie démolit l'ex-usine Sulzer à Mantes-la-Ville

L'agence Colas Île-de-France Normandie de Conflans a utilisé ses compétences spécialisées en démolition, et surtout en désamiantage, pour l'une des plus importantes opérations de démolition de la vallée de Seine.

Des anciennes usines Sulzer, à Mantes-la-Ville, seule la grande halle restera, comme témoin d'un glorieux passé industriel. Les autres bâtiments, ateliers et bureaux, élevés sur des dizaines de milliers de mètres carrés, sont en cours de démolition depuis plusieurs mois. Cette opération de grande ampleur, bientôt terminée, est menée sans difficulté par les hommes de l'agence Colas Île-de-France Normandie de Conflans.

d'Aménagement du Mantois Seine Aval (EPAMSA), les opérations ont débuté en août 2015. Il a fallu vider l'ensemble des locaux des produits et matériaux qu'ils pouvaient encore contenir, avant de les envoyer en



Avant de lancer désamiantage et démolition, il a fallu vider et trier l'ensemble des produits et matériaux qui pouvaient encore s'y trouver.

décharges agréées, une fois ceux-ci triés sur place.

L'agence Colas Île-de-France Normandie de Conflans a ensuite procédé à la majeure partie du désamiantage des bâtiments : des joints de fenêtre en passant par les sols, ce matériau sensible se trouvait en de nombreux endroits. Très techniques, ces actions nécessitent une parfaite protection des zones concernées, et les hommes, en tenue de protection intégrale, travaillent alors en milieu confiné.

Des spécialistes du désamiantage

Depuis plusieurs mois, les opérateurs de Colas Île-de-France Normandie sont passés à la démolition proprement dite des bureaux et ateliers construits en béton, concassé sur le site. Cette opération, courte mais conséquente, se termine à la fin du mois de mai, pour laisser place à la suite du programme voulu par l'EPAMSA. Les hommes de l'agence Colas Île-de-France Normandie de Conflans auront une fois de plus montré leur efficacité au service du territoire.

La démolition en chiffres

Désamiantage
2 800 mètres de joints de fenêtres et de verrières
1 000 m² d'étanchéité en toiture
3 500 m² de dalle et colle poncée et burinée

Déconstruction
16 000 tonnes de béton concassé
2 850 m³ de déchets triés puis évacués en centre de tri adapté
18 000 m² de plancher curés



Plus de 16 000 tonnes de béton ont été concassées pour déconstruire les locaux de l'ex-usine Sulzer.

ROSNY-SUR-SEINE Trois acheteurs pour le château

Deux d'entre eux ont fait des offres jugées sérieuses par l'actuel propriétaire en difficulté financière. L'une d'elle émane d'un investisseur et patron de deux cliniques dans le Mantois, qui porte un double projet.

En piteux état depuis qu'il avait été laissé quasiment à l'abandon dans les années 1980, le château de Sully, aujourd'hui en vente, a fait l'objet de trois offres de rachat. Deux d'entre elles sont considérées comme crédibles. Selon nos informations, l'un des intéressés n'est autre qu'Arnaud Dalbis, ancien élu mantais, investisseur immobilier et propriétaire du groupe de privé santé Fineve, qui compte quatre établissements de soin en vallée de Seine.

Lebaudy, propriétaire de 1869 à 1955. Le propriétaire suivant, le docteur Hertz, en avait transformé les communs en un centre de rééducation fonctionnelle. Ensuite vendu à une société japonaise afin de créer un hôtel de luxe, il avait surtout été réduit à l'état de quasi ruine, et dépourvu de ses meubles et oeuvres d'art.

Cet énième changement de main sera-t-il le bon pour rendre son éclat au domaine ? « Entre les promesses qui avaient été faites [par Bernard Anthonioz] et la réalité, il y a un monde, ça a été pour nous une grande désillusion », rappelle Alain Patin, nouveau président de l'association pour la sauvegarde du patrimoine de Sully. Cette dernière, fondée lors du dépouillement du château dans les années 1990, veut en tout cas « rester une vigie ».

La restauration estimée à 15 millions d'euros

« Permettre au public d'accéder à ce superbe parc »

L'ancien adjoint au maire de Mantes-la-Jolie a proposé 1,5 million d'euros, soit un million d'euros de moins que l'autre acheteur potentiel jugé sérieux, et très loin des sept millions d'euros espérés par Bernard Anthonioz, son actuel propriétaire. Les deux investisseurs restants ont maintenant un nouveau délai pour proposer une nouvelle enchère. En cas de refus de vente par Bernard Anthonioz, qui peut encore pour le moment choisir l'acquéreur, à l'un de ces deux enchérisseurs, le tribunal serait alors amené à trancher seul. Le projet porté par Arnaud Dalbis, qui n'a pas souhaité commenter l'information, serait celui d'un Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad). Le château lui-même pourrait, lui, devenir un éventuel restaurant doublé d'une école hôtelière, mais seulement dans un second temps, après une restauration progressive estimée à 15 millions d'euros. Au total, ces structures représenteraient 180 emplois.

« Nous espérons que l'acquéreur aura la volonté d'entreprendre une rénovation complète, d'engager les travaux annoncés depuis de très nombreuses années et qui n'ont été que très partiellement réalisés », poursuit Alain Patin. Avant d'ajouter un voeu pieux, qui est aussi celui de la mairie : « Et en permettant au public d'accéder à ce superbe parc. »



Le projet d'Arnaud Dalbis serait celui d'un Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), peut-être doublé d'une école hôtelière et d'un restaurant dans le château lui-même.

Des offres très inférieures aux 7 millions d'euros espérés

Construit au début du XVII^{ème} siècle par le duc de Sully, agrandi à plusieurs reprises, le château avait été restauré avec soin par la famille

En bref

MAGNANVILLE Le bailleur social vend ses logements

Les locataires magnanvillois peuvent acheter les maisons qu'ils louaient jusqu'à présent pour un tarif inférieur de 10 % à l'estimation des Domaines.

Les habitants des logements sociaux magnanvillois du bailleur Efidis peuvent désormais acheter leurs maisons pour un tarif de 10 % inférieur au prix estimé par les Domaines.

110 000 euros pour un T4

« C'est une réelle opportunité de devenir propriétaire », se félicite le maire Michel Lebourg (DVG) de cette opération qui concerne les locataires de la rue des cerisiers et des sentes des troènes, mimosas et tamaris.

sociaux ont l'obligation de vendre 1 % de leur patrimoine immobilier chaque année.

Les ventes sont ouvertes jusqu'à la fin de l'été pour ces quelques dizaines de logements, dont les tarifs sont d'environ 110 000 euros pour un T4, et de 117 000 euros pour un T5. Les locataires intéressés sont invités à contacter Anne-Caroline Schnirer au 06 74 97 23 11 ou à aschnirergroupesni.fr.

En bref

BREUIL-BOIS-ROBERT Eglise : trois tableaux restaurés

Dans l'église du village, ces trois toiles du XVIII^{ème} siècle viennent de retrouver leur lustre d'antan. Leur restauration avait été lancée grâce au plaidoyer d'une conservatrice du conseil départemental.



Ils étaient dans un état lamentable, au point qu'on ne les voyait plus » se souvient le maire de Breuil-Bois-Robert de ces tableaux de la Sainte Famille, de l'adoration des bergers et de Sainte-Geneviève (photo).

Au fond de l'église Saint-Gilles, construite en 1890 sur l'emplacement d'une chapelle du XVII^{ème} siècle démolie en 1888, les trois toiles n'attiraient plus l'oeil depuis longtemps. De peintres non identifiés, datant du XVII^{ème} siècle, ces tableaux de la Sainte Famille, de l'adoration des bergers et de Sainte-Geneviève, ont retrouvé toute leur splendeur depuis leur récente restauration, et ont été célébrés par un concert donné le vendredi 15 avril.

« Ils étaient dans un état lamentable, au point qu'on ne les voyait plus. Il a fallu les yeux d'une spécialiste pour nous ouvrir les yeux sur ces trois tableaux », se souvient le maire de

Breuil-Bois-Robert, Didier Lebert (SE). L'initiative de leur restauration revient en effet à une conservatrice des Antiquités et objets d'art du conseil départemental des Yvelines.

« Elle a eu raison d'insister »

« Elle a usé de tout son pouvoir de persuasion pour nous décider à nous lancer dans une restauration qui ne nous semblait pas prioritaire, détaille l'édile breuillois. Maintenant que c'est fait, nous en sommes très heureux, elle a eu raison d'insister. » D'un montant de 21 000 euros, cette opération de sauvegarde a été subventionnée à hauteur de 14 500 euros par le Département.

VOTRE SPÉCIALISTE DES PRODUITS FRAIS

LE NOUVEAU PANIER FRAIS

FRUITS et LÉGUMES BOUCHERIE CRÈMERIE



Rue Charles-Léger
78680 Epône
Tél. : 01 30 95 76 20

TENNIS Le championnat de France de tennis commence pour l'ASM tennis

L'équipe 1 de l'ASM tennis de Mantes-la-Jolie va débiter ce dimanche 1er mai une nouvelle saison sportive en nationale 4.

Ce week-end, l'équipe 1 de l'ASM tennis de Mantes-la-Jolie va retrouver les courts du championnat de France en nationale 4 face au « Cercle Féminin de Paris » à domicile. Retour avec son capitaine, Frédéric Pommier sur les ambitions de cette nouvelle saison.

nous étions la seule équipe constituée uniquement de joueurs formés au club et donc sans joueurs étrangers.

Quels sont les points forts et les points faibles de votre équipe ?

F.P. : Ce qui peut nous désavantager est que notre équipe est un peu jeune et manque donc d'expérience. Mais notre gros point fort est que les six joueurs qui composent l'équipe sont tous des amis et sont très soudés.

Quels objectifs vous êtes-vous fixé cette année ?

F.P. : Pour cette nouvelle saison, on vise le maintien déjà, mais on souhaite finir dans les deux premiers pour remonter en nationale 3.



Pour cette nouvelle saison Frédéric Pommier et son équipe vise à minima le maintien, voir la montée en division supérieure.

VOLLEY-BALL Poissy finit la saison sur une bonne note

Avant la dernière rencontre de la saison, les pisciacais étaient déjà assurés d'être relégués en régionale l'année prochaine.

Mais pour conclure le championnat, ce week-end, Poissy a arraché sa deuxième victoire de la saison

en s'imposant à domicile face à Chartres (25-17, 25-22, 25-14).

Les pisciacais n'avaient plus connu la victoire depuis la première journée. C'est donc sur une note positive que Poissy boucle son expérience en nationale 3.

BASEBALL Première victoire pour les Démons de Mantes-la-Jolie

Le club de baseball de Mantes-la-Jolie a remporté son premier match à domicile de la saison face aux Tomcat de Tremblay-en-France.



Donovan Mendez a réalisé la plus belle frappe du match, qui lui a permis de rejoindre directement la troisième base.

Pour la deuxième journée du championnat en régionale 3 de baseball, les Démons de Mantes-la-Jolie ont remporté leur premier match de la saison face aux Tomcat de Tremblay-en-France. Après la défaite de la première journée sur le terrain de Domont, les Démons devaient l'emporter pour bien lancer la saison.

joueurs locaux « ont été meilleurs que d'habitude ». Donovan Mendez, batteur pour les Démons, s'est notamment illustré « avec la plus belle frappe du match qui lui a permis de rejoindre directement la troisième base », apprécie Stéphane Fanielle.

Des Démons meilleurs à la batte qu'à leur habitude

Pour cette saison, le lanceur de Mantes espère aller jusqu'en playoff et même viser la montée si l'effectif le permet. « Mais on est encore un peu juste au niveau de l'effectif », reconnaît Stéphane Fanielle. Nous cherchons donc encore des joueurs. »

VOLLEY-BALL Les féminines du CAJVB terminent la saison à la 2ème place

La deuxième place de nationale 3 était déjà actée pour les volleyeuses du CAJVB (Conflans Andrésy Jouy-le-Moutier volley ball). Pour la dernière journée du championnat, les féminines n'ont pas réussi à se défaire du leader vaincu : Neuville (20-25, 24-26, 25-22, 17-25).

Les joueuses locales auront couru pendant tout le match après le

score et le tournant de la rencontre se sera dessiné à la fin du second set, où le CAJVB a raté sa balle de set. Le bon parcours des volleyeuses est cependant à souligner avec 12 victoires en 16 rencontres. Le CAJVB attend maintenant le verdict de la fédération quant aux équipes classées secondes qui monteront en nationale 2 la saison prochaine.

FOOTBALL

Les Mureaux se rapproche de la 1ère place

Ce week-end était consacré aux matchs en retard en division d'honneur. Les Mureaux, en s'imposant à l'extérieur sur le terrain des Lilas (0-2), a profité du match nul de Creteil pour réduire l'écart de points les séparant du siège de leader.

Les muriautins se trouvent maintenant à cinq petits points sur Créteil, et un match de retard. A quatre matchs de la fin du championnat, le reste de la saison s'annonce haletant, notamment avec la réception de l'actuel premier dans le cadre de la dernière journée.

CYCLISME Paul Ourselin s'impose au Paris-Mantes-en-Yvelines

Pour la 71e édition du Paris-Mantes-en-Yvelines, organisée par l'Association sportive Mantaise, le coureur Paul Ourselin (Vendée U) s'est imposé en solitaire. Le jeune coureur de 22 ans a bouclé le parcours de 174 kilomètres séparant Orgeval de Mantes-la-Jolie en 4 h 07. Ronan Racault (Guidon Chalettois) et Mickael Guichard (Océane top 16) complètent le podium et sont arrivés 1 minutes et 6 seconde plus tard.

ROLLER-DERBY Aubergenville : capitale du roller-derby le temps d'un week-end

C'est le rendez-vous d'avril pour les amateurs français de roller-derby : le survival organisé par les Succubes de Chapet. Il se déroulera ce week-end à Aubergenville.



Au cours des deux matchs organisés ce week-end par les Succubes, 150 patineurs vont se succéder sur la piste du complexe sportif du lycée Van-Gogh.

Les succubes de Chapet organisent leur grand rendez-vous de roller derby le 30 avril et le 1er mai. Ce week-end, le complexe sportif du lycée Van-Gogh accueillera le sur5al, à prononcer « survival », un tournoi où vont s'affronter des

patineuses et patineurs venus de la France entière.

« C'est un tournoi particulier car chaque journée est composée d'un énorme match de 4 h 30 qui regroupe 15 équipes de 5 patineurs, explique

BASKET-BALL

La fin de saison se complique pour Poissy

A trois journées de la fin du championnat, l'association de basket de Poissy recevait Lorient, deuxième de nationale 2. Un match compliqué, face à un adversaire jouant encore la montée, que les pisciacais n'ont pas réussi à remporter (69-77). Avec cette nouvelle défaite, Poissy se place en mauvaise posture alors qu'il ne reste plus que deux déplacements : à Vanves (5 e) et à Cherbourg, qui lutte aussi pour son maintien.

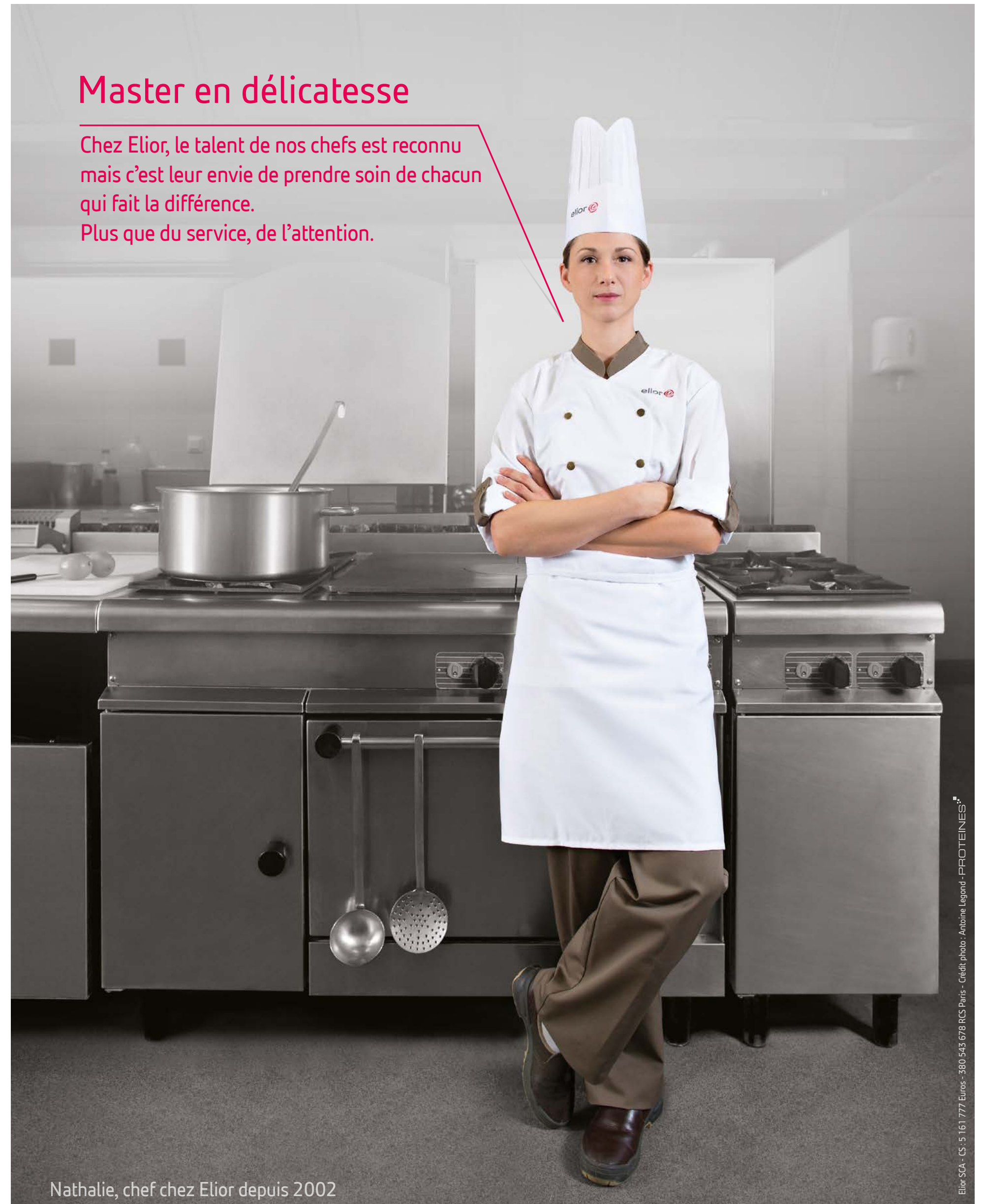
Frédérique Ruyer, présidente des Succubes. Le principe est que les équipes se succèdent non-stop pour toutes se rencontrer. C'est l'opportunité pour les sportifs de rencontrer sur la piste des joueurs qu'ils n'affronteraient pas normalement. » Pour preuve, des joueurs de l'équipe de France et une équipe venue de Belgique prendront part aux hostilités.

150 patineurs inscrits en 18 minutes

Si du côté des sportifs, les places sont parties en un temps record de 18 minutes, les spectateurs peuvent encore s'inscrire pour assister à ce spectacle. Les tarifs sont de 5 euros la journée ou 8 euros pour le pass week-end. Toutes les informations sur le tournoi et les inscriptions sont à retrouver sur le facebook « Les Succubes roller derby 78 ».

Master en délicatesse

Chez Elior, le talent de nos chefs est reconnu mais c'est leur envie de prendre soin de chacun qui fait la différence. Plus que du service, de l'attention.



Nathalie, chef chez Elior depuis 2002

ELIOR RESTAURATION ENSEIGNEMENT
Direction du Développement Collectivités Territoriales
Tél. : 01.47.16.51.00
www.elior.com - @Elior_France

Un monde d'attentions elior



COMMUNAUTÉ
URBAINE
Grand
Paris
Seine
& Oise

DU 1 AVRIL AU 30 JUIN. 2016

**JETEZ VOUS À L'EAU !
OFFRE EXCEPTIONNELLE***

9 €90 / mois

* Entrée illimitée à la piscine pendant 1 mois

Plus d'informations sur

www.aqualude-camy.fr - www.aquasport-camy.fr

© Conception 2016 : CAMY - N. LACROIX - 01 30 98 76 00 - SIRET : 247 800 014 000 67



Yvelines
Le Département